

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

**Septième Conférence des Directeurs des pêches**

*(28 février–4 mars 2011, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)*

**Document de travail 8**

Original : anglais

**Proposition de création d'un programme d'études de  
niveau master sur la gestion de la pêche hauturière**

Professeur Alistair McIlgorm  
Université de Wollongong  
et John Hampton  
Programme pêche hauturière  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

[www.spc.int/fame/](http://www.spc.int/fame/)



## **Proposition de création d'un programme d'études de niveau master sur la gestion de la pêche hauturière**

1. Cette proposition est née de la collaboration suivie entre le Professeur Martin Tsamenyi, de l'Université de Wollongong, et John Hampton, Directeur du Programme pêche hauturière de la CPS. Elle fait également suite à la demande qu'ont formulée en 2009 les Directeurs des pêches afin de proposer aux Océaniens des possibilités de formation plus complètes dans le domaine de la gestion halieutique.

2. Martin Tsamenyi est le Directeur du Centre national australien pour les ressources océaniques et la sécurité (ANCORS), à l'Université de Wollongong (Nouvelle-Galles du Sud, Australie). Le Centre s'est spécialisé dans la recherche et l'enseignement du droit de la mer, des politiques relatives au milieu marin et de la gestion de la pêche. De nombreux étudiants de deuxième cycle viennent s'y former par la recherche (doctorats et quelques masters recherche). Depuis 2010, le Centre propose un master d'un an en politiques de la pêche, mais le programme de formation ne comprend aucun module sur l'évaluation des stocks.

3. John Hampton est le Directeur du Programme pêche hauturière de la CPS. Depuis de nombreuses années, le Programme organise, à l'intention des Océaniens, des activités de renforcement des capacités dans les domaines de l'interprétation des évaluations de l'état des stocks de thonidés, de la gestion des données relatives à la pêche thonière et du suivi des pêcheries, ainsi que de la formation des observateurs et de la gestion des programmes d'observation. Depuis plus de cinq ans, le Programme dispense au siège de la CPS des cours annuels de brève durée, efficaces et très prisés, sur l'interprétation des évaluations de l'état des stocks des thonidés et les données sur les ressources thonières.

4. Dans le cadre de leurs travaux, Martin et John ont étudié la possibilité d'associer les modules de l'Université de Wollongong sur le droit, les politiques et la gestion aux modules de suivi des pêcheries, de gestion des données et d'évaluation des stocks dispensés par la CPS, pour en faire une formation de troisième cycle en gestion de la pêche hauturière, ouverte aux Océaniens. Cette filière pourrait être créée en rajoutant au programme de master actuel de l'Université de Wollongong une composante évaluation des stocks, ce qui permettrait de proposer une filière de niveau master centrée sur la gestion de la pêche hauturière.

### **Objectif**

5. Notre objectif est de créer un programme d'études de troisième cycle alliant les efforts déployés par la CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA) en matière de renforcement des capacités et les connaissances spécialisées en politiques et droit de la pêche de l'Université de Wollongong. Cet objectif répond, d'une part, à l'une des principales recommandations issues de l'évaluation de 2009 de la Division ressources marines de la CPS (désormais Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins), à savoir que la CPS devrait faire en sorte que les pays membres puissent bénéficier à plus long terme d'activités de renforcement des capacités, et, d'autre part, à l'une des recommandations adoptées lors de la Conférence des Directeurs des pêches de 2009, visant à trouver un moyen de faire reconnaître au niveau universitaire plusieurs des cours/ateliers réguliers de brève durée que dispense la CPS.

6. Cette formation universitaire a vocation à permettre aux Océaniens qui travaillent, ou aspirent à travailler, dans le domaine de la gestion de la pêche hauturière/thonière d'acquérir un large éventail de compétences et de se préparer ainsi à aborder les questions de gestion qui se posent dans une multitude de disciplines essentielles à la gestion de ces types de pêche dans le Pacifique.

### À qui ce programme est-il destiné ?

7. Ce programme d'études s'adresse soit aux étudiants inscrits à l'université, y compris les universités de la région qui proposent des formations de premier cycle dans le domaine de la pêche (Université du Pacifique Sud, Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Université Vudal), soit au personnel des organismes qui prêtent assistance aux États et Territoires insulaires océaniques dans les domaines du droit, des stratégies, des sciences et de la gestion des pêches. Ce programme se composerait des modules/unités suivants :

#### Programme d'études master en gestion de la pêche hauturière

Unités (codes de l'Université de Wollongong)	Intitulé	Module dispensé par
<b>Unités obligatoires (4)</b>		
<u>CMP 902</u>	Droit de la mer	Université de Wollongong
<u>CMP 915</u> *	Gestion et politique halieutiques	Université de Wollongong
Nouveau CPS	Évaluation des stocks de poissons pour les gestionnaires	CPS
<u>CMP 916</u> *	Paramètres économiques et développement de la pêche	Université de Wollongong
<b>Unités en option</b>		
<u>CMP 914</u>	Droit international de la pêche	Université de Wollongong
<u>CMP 917</u> * unité partagée	Suivi, contrôle et surveillance des pêcheries et suivi des données	Université de Wollongong/CPS
<u>CMP 918</u>	Commerce international du poisson	Université de Wollongong
Nouveau (à confirmer)	Environnement et changement climatique	Université de Wollongong/CPS
Nouveau	Projet de recherche sous supervision	Université de Wollongong

8. Parmi les modules susmentionnés, six sont tirés du master en politiques de la pêche que propose l'Université de Wollongong (modules portant le code CMP), et deux seront dispensés avec la participation de la CPS. La réussite des modules d'études conduira à l'obtention de diplômes de deux niveaux distincts (*certificate* : quatre modules réussis ; *diploma* : quatre modules réussis + projet), ou d'un master (8 modules, dont un projet). Cela permet aux étudiants de poursuivre leurs études jusqu'au niveau souhaité, sachant que les candidats visés occupent souvent un emploi et doivent jongler pour concilier leurs obligations sociales et familiales.

9. Il est envisagé que les personnes actuellement inscrites aux cours de brève durée de la CPS, les agents des services des pêches des pays de la région et les agents des organisations régionales soient candidats à ce programme de formation. Des agents de la CPS seront chargés de cours. Les agents de la FFA peuvent également contribuer au programme et pourraient prévoir cette participation dans leurs futurs programmes de travail. L'Université de Wollongong étudiera la possibilité de personnaliser le programme d'études et de recourir à Internet pour faciliter la participation des étudiants océaniques, le cas échéant.

## **Débat**

10. Alors que le renforcement des capacités dans le secteur océanique de la gestion de la pêche hauturière est souvent jugé nécessaire, il y a peu de formations de troisième cycle appropriées et consacrées à cette question dont peuvent bénéficier les Océaniques. Nous nous sommes entretenus avec la CPS et la FFA au sujet de ces besoins et de la présente proposition, et nous attendons à présent les réactions des Directeurs des pêches.

11. Cette proposition permet quelques économies, étant donné que le master en politiques de la pêche de l'Université de Wollongong serait élargi pour accueillir le cours de brève durée de la CPS sur l'évaluation des stocks. Ce programme d'études de niveau master sera accessible dans son intégralité en 2012. Cette option de développement permet, sans aucun investissement nouveau, de proposer des possibilités d'études en gestion halieutique, au niveau master, à un groupe assez restreint d'étudiants potentiels en gestion de la pêche.

12. Un étudiant océanique aurait besoin de décrocher une bourse auprès de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) (ou d'un programme similaire de bourses d'études) pour financer ses frais d'études, ses billets d'avion et ses frais de subsistance pendant une année en Australie. Les agents des services des pêches des États et Territoires de la région ont-ils aisément accès à ces programmes de bourses sur concours ?

13. Après discussion avec la FFA, il est envisagé que les services des pêches libèrent leurs agents pour un congé sans solde d'une durée d'un an, l'idée étant qu'ils suivent les cours proposés pendant un semestre en Australie (janvier-juin), puis passent six mois dans le Pacifique afin d'acquérir une expérience professionnelle aux côtés de leur délégation nationale auprès de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, après quoi ils retourneraient en Australie pour terminer leur deuxième semestre de cours. D'autres possibilités sont envisagées pour ceux qui ont intégré la vie active, mais elles représentent toutes des frais supplémentaires qui ne sont pas couverts par les bourses classiques. Il incomberait alors aux services des pêches de rechercher d'autres financements pour le perfectionnement de leurs agents.

## **Questions à commenter**

14. Nous aimerions recueillir vos observations sur les questions ci-dessous. De toute évidence, des questions nous seront également adressées.

- i. Les Directeurs des pêches sont invités à donner leur « accord de principe » quant au fait que le programme conjoint proposé par l'Université de Wollongong et la CPS possède les qualités requises pour fournir du personnel dûment qualifié aux services des pêches des pays océaniques.
- ii. Les services des pêches des pays océaniques doivent déterminer si le programme général de bourses d'études proposé par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) suffira à répondre à la demande. En d'autres termes, les étudiants en gestion de la pêche peuvent-ils encore prétendre à une bourse sachant qu'au niveau national, les étudiants d'autres disciplines se disputent déjà les places disponibles ?

- iii. Les services des pêches ont-ils connaissance de l'existence d'autres sources de financement extérieur qui peuvent servir à aider les candidats potentiels à développer leurs capacités ? Il peut s'agir, par exemple, de fonds fiduciaires, de parrainages ou de fonds réservés au développement des capacités dans le cadre de projets. Est-il nécessaire de mettre au point des projets portant particulièrement sur le développement des capacités afin de promouvoir un perfectionnement plus ciblé des cadres professionnels dans le domaine de la pêche ?
- iv. Les Directeurs des pêches souhaitent-ils, comme nous le supposons, que tout retour d'information sur ce programme soit présenté systématiquement à la Conférence ?